

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

ALPHA EQUITY WORLD ESG

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

ALPHA EQUITY WORLD ESG
FR0014008AY7 RC

FIA relevant de la directive européenne 2011/61/UE

BLUE COLIBRI AM

<https://blue-colibri-am.com>, ou appeler au 06 19 33 50 80 pour de plus amples informations.

L'AMF est chargée du contrôle de COLIBRI AM en ce qui concerne ce document d'information clés.

Ce FIA est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

COLIBRI AM est une Société de gestion de portefeuille agréée en date du 01/06/2021 sous le numéro GP-202160 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 31/01/2023

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE DE PRODUIT D'INVESTISSEMENT

Fonds d'investissement à vocation générale (FIVG) sous forme de fonds commun de placement (FCP)

Il a été agréé le 22/04/2022 et créé le 17/05/2022 pour une durée de 99 ans, sauf cas de dissolution anticipée ou fusion prévue par son règlement.

OBJECTIFS

Ce FIA est géré activement et de manière discrétionnaire en respectant un filtre qualitatif extra-financier selon la politique mise en oeuvre par COLIBRI AM et dans le respect des exigences du label français ISR. Néanmoins, ce FIA ne bénéficie pas à ce jour d'un label ISR.

Le FIA a pour objectif de gestion d'obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance nette de frais supérieure à celle de son indice de référence, l'indice BLOOMBERG WORLD LARGE AND MID CAPS TOTAL RETURN INDEX (dividendes réinvestis). Le fonds aura la possibilité de s'écarter de la performance de l'indice de référence compte tenu de son allocation discrétionnaire répondant aux critères de l'investissement socialement responsable, mais tout en respectant les contraintes sectorielles et géographiques. L'indice est retenu en cours de clôture et exprimé en euro, coupons et dividendes réinvestis.

Afin de réaliser l'objectif de gestion, la stratégie de gestion de le FIA établit un univers de valeurs ciblées grâce à un processus extra-financier complété d'une analyse financière. L'univers de référence est composé (i) pour une part des entreprises de l'indicateur de référence « BLOOMBERG WORLD LARGE AND MID CAPS TOTAL RETURN INDEX (WORLDT INDEX) » et (ii) pour l'autre part de l'ensemble des entreprises de moyennes et grandes capitalisations boursières mondiales, sélectionnées parmi les sociétés créatrices de valeur ayant un retour sur capital investi (ROIC) > au coût du capital (WACC). L'univers total est constitué d'environ 5 100 entreprises.

1. Filtre ESG : L'équipe de gestion appliquera des filtres extra-financiers en fonction de critères ESG issus d'une méthodologie développée par COLIBRI AM. Ces filtres couvrent les critères de qualité de gouvernance, sociétaux, sociaux, environnementaux et l'engagement de l'entreprise, pour une démarche socialement responsable. A titre d'illustration, pour le pilier E (Poids 50%) : l'intensité carbone, pour le pilier S (Poids 30%) : égalité hommes/femmes, et pour le pilier G (Poids 20%) : transparence de la politique de rémunération des dirigeants, sont inclus dans nos catégories ESG.

La gestion applique un filtrage positif qui permet de sélectionner 80% des sociétés qui apportent des solutions aux défis environnementaux et sociaux. Ce filtrage positif est réalisé en appliquant (i) une approche « Best-In-Universe » consistant à sélectionner les émetteurs dont la note ESG est strictement supérieure à la moyenne ESG de l'univers d'investissement indépendamment de leur secteur d'activité puis (ii) une approche « Best-In-Efforts » consistant à privilégier les émetteurs démontrant une amélioration ou de bonnes perspectives de leurs pratiques et de leurs performance ESG dans le temps.

2. Analyse financière : les valeurs sont analysées au plan financier sur le plan qualitatif de façon à conserver les valeurs les plus performantes.

3. Construction de l'allocation : Le FIA est structuré en fonction d'une stratégie « bottom-up ». les actifs seront sélectionnés et répartis selon la pondération pour une part de l'indice BLOOMBERG WORLD LARGE AND MID CAPS TOTAL RETURN INDEX et pour l'autre part de l'ensemble des entreprises de moyennes et grandes capitalisations boursières mondiales, par pays et secteurs d'activité.

A minima 90% des titres vifs et OPC sélectionnés par l'équipe de gestion intègrent des critères extra-financiers. Le FIA pourra investir en titres vifs et parts ou actions d'OPC n'intégrant pas de critères extra-financiers dans la limite de 10% de l'actif net.

Limites méthodologiques de la poche extra-financière : L'utilisation de données externes est susceptible de ne pas être disponible. Le FCP ne prend pas en compte les données du scopes 3 pour les émissions carbonées.

Le FIA s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

- De 80% à 100% sur les marchés actions, internationales négociées sur les principales places boursières mondiales, de moyennes et grandes capitalisations, de tous les secteurs.

Le FIA pourra être exposé aux actions de pays émergents (10%)

- De 0% à 20% en instruments de taux souverains, publics, privés, de la zone euro, de catégorie « Investment Grade » selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation.

Le FIA pourra être exposé en instruments de taux de pays émergents (10%)

Aucun investissement ne sera fait sur des small ou micro-caps (c'est-à-dire avec des capitalisations boursières inférieures à 500 millions d'euros)

- Jusqu'à 100% de l'actif net au risque de change

Il peut également intervenir, cumulativement à hauteur de 15% maximum, sur les : - contrats financiers à terme ferme ou optionnels utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques d'action et titres intégrant des dérivés, aux risques d'action, de taux; - contrats financiers à terme ferme ou optionnels utilisés à titre de couverture aux risques de change.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Conditions de souscriptions/rachats : Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chaque jour ouvré à 11h00 et exécutés sur la base de la valeur liquidative du jour.

La valeur liquidative est calculée chaque jour ouvré sur les cours de clôture de bourse, à l'exception des jours de fermeture de Bourse de Paris (calendrier Euronext SA)

Dépositaire : CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC)

Informations complémentaires : De plus amples informations sur le FIA, le prospectus, le règlement et les rapports annuels et semestriels sont disponibles en français sur le site internet de la société de gestion et peuvent être obtenus gratuitement auprès de celle-ci.

La valeur liquidative est disponible sur <https://blue-colibri-am.com>, ou auprès de la société de gestion.

INVESTISSEURS DE DETAIL VISES

Part RC : Tous souscripteurs

Ce FIA peut servir de support à des contrats d'assurance vie libellés en unités de compte.

Le FIA s'adresse aux investisseurs personnes physiques et personnes morales qui souhaitent investir dans un support « diversifié » en acceptant et connaissant les risques inhérents à ce type de gestion.

Il s'adresse à des investisseurs ayant une connaissance a minima basique des produits et des marchés financiers, et qui acceptent un risque de perte en capital.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans ce FIA dépend de la situation personnelle de chaque porteur. Pour le déterminer il doit tenir compte de son patrimoine personnel, de ses besoins actuels mais également de son souhait de prendre des risques ou au contraire de privilégier un investissement prudent. Il est également fortement recommandé de diversifier suffisamment ses investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques de ce FIA.

Les Parts de ce FIA n'ont pas été, ni ne seront, enregistrées en vertu du U.S. Securities Act de 1933 (ci-après, « l'Act de 1933 »), ou en vertu de quelque loi applicable dans un Etat américain, et les Parts ne pourront pas être directement ou indirectement cédées, offertes ou vendues aux Etats-Unis d'Amérique (y compris ses territoires et possessions), au bénéfice de tout ressortissant des Etats-Unis d'Amérique « U.S. Person ».

Les personnes qui souhaitent investir se rapprocheront de leur conseiller financier qui aidera à évaluer les solutions d'investissement en adéquation avec leurs objectifs, leur connaissance et leur expérience des marchés financiers, leur patrimoine et leur sensibilité au risque ; il présentera également les risques potentiels.

Pour plus d'information, veuillez-vous référer à la rubrique « Autres informations pertinentes » du document.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE

Risque le plus faible

Risque le plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez ce FIA pour une durée supérieure à 5 ans.

Ce produit pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant l'expiration de ce délai.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant l'expiration de ce délai, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est « une classe de risque moyenne ».

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau « moyen » et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est « possible » que la valeur liquidative de ce produit en soit affectée.

Risques non compris dans l'indicateur synthétique de risque : Les risques suivants peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative :

- Risque de crédit : En cas de dégradation de la qualité des émetteurs ou si l'émetteur n'est plus en mesure de faire face à ses échéances, la valeur de ces titres peut baisser.

- Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés : L'utilisation des produits dérivés peut entraîner à la baisse des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.

Pour plus d'informations, veuillez-vous référer au profil de risque du prospectus.

Ce FIA ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance médiane de ce produit au cours des 10 dernières années. Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Montants en EUR : arrondis à 10€ près

Période de détention recommandée : 5 ans		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Exemple d'investissement : 10 000 EUR			
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti si vous sortez avant 5 ans. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	5 640 EUR	4 210 EUR
	Rendement annuel moyen	-43,57%	-15,90%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 520 EUR	8 430 EUR
	Rendement annuel moyen	-24,83%	-3,35%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 520 EUR	13 020 EUR
	Rendement annuel moyen	5,15%	5,41%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	17 110 EUR	18 230 EUR
	Rendement annuel moyen	71,10%	12,77%

Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans l'OPCVM entre mars 2015 et mars 2020.

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans l'OPCVM entre août 2013 et août 2018.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans l'OPCVM entre février 2016 et février 2021.

Les scénarios de performance ont été calculés d'après l'historique de performance du fonds et d'un indice de référence ou indicateur de substitution approprié.

QUE SE PASSE-T-IL SI COLIBRI AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le Fonds ne dispose d'aucun système de garantie ou d'indemnisation des investisseurs. Ainsi, en cas de défaillance de la Société de Gestion ou du Fonds lui-même, vous êtes susceptible de perdre la totalité de votre investissement. Le remboursement de votre investissement, la performance et le rendement ne sont en aucun cas garantis. Votre perte ne sera pas couverte par un système d'indemnisation ou un régime de garantie. Les actifs sous-jacents du produit sont détenus séparément sur des comptes ouverts par le Dépositaire.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce FIA ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%).
 - que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- **10 000 EUR sont investis.**

Coûts au fil du temps	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	364 EUR	2 548 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	3,6%	3,8% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 9,2% avant déduction des coûts et de 5,4% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

COMPOSITION DES COÛTS

Composition des coûts		Si vous sortez après 1 an
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée.	0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0 EUR
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	2,1% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	208 EUR
Coûts de transaction	1,6% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	156 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 EUR

Différents coûts s'appliquent en fonction du montant d'investissement. Pour plus d'informations, veuillez-vous référer aux frais et commissions du prospectus.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

PERIODE DE DETENTION RECOMMANDEE : Supérieure à 5 ans

Il n'existe pas de période de détention minimale pour ce FIA, mais une période de détention recommandée qui a été calculée en adéquation avec les objectifs d'investissement du fonds.

Compte tenu de ses caractéristiques et de la nature de ses actifs sous-jacents, ce produit est conçu pour des investissements à long terme; vous devez être prêt à rester investi plus de 5 ans. Vous pouvez vendre votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée sans pénalités/frais.

COMMENT PUIS-JE INTRODUIRE UNE RECLAMATION ?

COLIBRI AM informe sa Clientèle qu'elle met en œuvre une procédure de traitement des réclamations. Pour son meilleur traitement, toute réclamation transmise par courrier doit être adressée au Service Juridique de COLIBRI AM - 17 RUE DE L'ARGONNE - 33500 LIBOURNE. Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse <https://blue-colibri-am.com>.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit sur le site internet de la société <https://blue-colibri-am.com>. Le prospectus ainsi que les derniers documents annuels périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de 8 jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de :

COLIBRI AM - 17 RUE DE L'ARGONNE - 33500 LIBOURNE.

Vous trouverez également des informations sur les performances passées du produit et sur les calculs des scénarios de performance sur notre site internet à l'adresse <https://blue-colibri-am.com>.

La responsabilité de COLIBRI AM ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FIA.